



Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. 2016, Rectorat de Nantes. hceres-02037924

HAL Id: hceres-02037924

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037924>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

- Institut catholique d'études supérieures – ICES

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Établissement déposant : Institut catholique d'études supérieures – ICES

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) dispensée par l'Institut catholique d'études supérieures (ICES) de La Roche sur Yon, sous jury rectoral, est limitée à la spécialité *Anglais*. Elle propose trois parcours de spécialisation *en enseignement, traduction/interprétariat et tourisme*. Elle repose sur une structuration progressive, axée sur les bases disciplinaires et méthodologiques en première année, un début de spécialisation pré-professionnelle en deuxième année et une spécialisation accrue en troisième année.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) présente un bon taux de réussite (30 validations en L3 pour 38 inscrits en L1). L'équipe pédagogique prend manifestement très au sérieux le suivi des étudiants pendant leurs études, la dimension professionnalisante du cursus au travers de dispositifs pertinents (module d'orientation professionnelle, stages obligatoires à l'étranger), le tout dans une formation dont la progressivité est bien mise en œuvre. En outre, la dimension internationale, indispensable dans une licence d'anglais, figure notamment sous la forme d'une mobilité obligatoire dont l'offre est en augmentation, ce qui est à encourager, mais aussi par l'obligation de passer au moins une certification en langues, ce qui est toujours apprécié des employeurs potentiels.

On regrette cependant l'absence d'initiation à la recherche dans le cursus et un adossement à la recherche globalement insuffisant. D'autre part, il s'avère que les parcours professionnalisants (enseignement, traduction/interprétariat, et tourisme) font l'objet d'un volume horaire et d'une valorisation en crédits ECTS insuffisants pour qu'ils puissent réellement apporter une valeur ajoutée aux étudiants. L'usage du numérique est insuffisamment développé dans la formation.

On regrette également une absence de partenariats avec des organismes publics et privés, autour par exemple de manifestations culturelles en lien avec les études anglophones.

La composition de l'équipe pédagogique titulaire (enseignants-chercheurs) est insatisfaisante (il n'y a aucun spécialiste de civilisation britannique, ni de littérature parmi les titulaires) ; l'équipe est trop restreinte. Par conséquent, peut-être, le pilotage est lui aussi insatisfaisant en l'état (un conseil de perfectionnement et les procédures d'autoévaluation restent à formaliser). Enfin, le suivi des anciens étudiants est insuffisant.

Points forts

- Le suivi et l'orientation sont au cœur des préoccupations de l'équipe dès la L1, de même que la professionnalisation, au travers de dispositifs pertinents.
- Bon taux de réussite.
- La notion de progressivité est bien mise en avant dans la structuration du cursus.
- La stratégie internationale (mobilité obligatoire, certification en langue obligatoire).
- L'autoévaluation est lucide.

Points faibles

- Adossement à la recherche globalement insuffisant.
- L'équipe pédagogique titulaire (enseignants-chercheurs) est trop restreinte.
- Les parcours professionnalisants font l'objet d'un volume horaire et de valorisation en crédits ECTS insuffisants.
- Peu de partenariats avec des organismes publics et privés.
- Le suivi des anciens étudiants est insuffisant.
- Le pilotage est insatisfaisant (absence d'un conseil de perfectionnement formalisé).
- Faible place du numérique.

Recommandations

Les parcours de spécialisation pèsent insuffisamment dans la maquette. Pour remédier à cela, un ou deux cours pourraient être ajoutés. De même, l'autoévaluation, lucide de bout en bout, fait état de l'absence de parcours tourné vers l'interculturalité, les relations internationales et la communication : il faudrait évaluer dans quelle mesure il serait envisageable et réaliste de proposer un ou des parcours de ce type au sein de la structure actuelle, notamment en L3.

L'exposition à la recherche est insuffisante : là encore il suffirait sans doute, pour y remédier, d'ajouter un cours d'initiation à la recherche et à ses techniques en troisième année, qui pourrait être l'occasion d'accentuer l'intégration du numérique dans les enseignements.

Parmi les autres points qui mériteraient d'être améliorés, le suivi des anciens étudiants, notamment et le conseil de perfectionnement qu'il faudrait davantage formaliser et étoffer (représentants étudiants, membres extérieurs). La formation gagnerait également à un meilleur maillage avec les institutions socio-culturelles des environs (bibliothèques, cinémas, théâtres...) afin de mettre en place des événements culturels à coloration internationale tournés vers le monde anglophone (ici culture, littérature, cinéma, mémoire des pays anglophones).

Enfin, l'équipe pédagogique gagnerait à être renforcée : il manque des spécialistes de certaines disciplines, comme la civilisation britannique ou la littérature.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est structurée de façon progressive sur les trois années. La spécialisation progressive en L2 puis en L3 est bien organisée. La préparation à des poursuites d'études variées est très bien inscrite dans l'offre de formation (trois parcours à partir de L2 : enseignement, mais aussi traduction/interprétariat et tourisme). Cette progressivité de la licence est pensée explicitement en lien avec les poursuites d'études en master.</p> <p>Cependant, on déplore l'absence de parcours recherche ou a minima d'introduction ou initiation à la recherche, ce qui permettrait également de faciliter l'intégration d'un master recherche à l'issue de la licence.</p> <p>Concernant les parcours de spécialisation : les unités d'enseignement de parcours comptabilisent peu d'ECTS : 9 en L2 et 5 en L3. Les parcours de spécialisation pèsent donc trop peu dans la maquette.</p> <p>Les unités d'enseignement de découvertes sont regroupées en L1, alors qu'elles pourraient être aussi présentes en L2 et L3.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il s'agit de la seule formation LLCER anglais en Vendée, la logique est donc celle de la proximité immédiate (départementale tout au plus). Les autres formations équivalentes sont à Angers et Nantes.</p> <p>Le dossier fait état de partenariats avec des entreprises sans donner d'exemples. On ne sait pas s'il s'agit de partenariats éphémères ou pérennes. De même, on regrette l'absence de partenariats avec des organismes privés comme publics relevant de la culture, des manifestations culturelles (cinémas, librairies, bibliothèques etc. organisant des festivals, soirées etc. autour de thèmes liés aux études anglophones).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le pilotage de la formation est effectué par une petite équipe, mais le manque d'enseignants-chercheurs semble se faire sentir (trois seulement). S'y adjoignent 26 enseignants dont les grades varient du master au doctorat. Certains parmi eux sont titulaires du CAPES ou de l'agrégation. On ne connaît pas toujours le profil, la spécialisation des enseignants titulaires dans l'équipe pédagogique. La forte proportion d'intervenants extérieurs (le tableau fourni en annexe n'est pas très clair à ce titre) fait craindre que l'offre dépende de personnels difficiles à remplacer en cas de départ.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le dossier fait état d'effectifs stables (entre 26 et 38-40 suivant les années). Un tableau en annexe fournit le détail des réussites et abandons sur les trois années (entre 20 et 30 étudiants de L3 valident leur diplôme). Le taux de réussite en trois ans n'est pas donné explicitement, mais il est bon : sur 38 étudiants en L1 en 2010-2011, 30 ont validé le L3 en 2013, sur 29 étudiants de L1 en 2011-2012, 18 ont validé leur diplôme en L3 en 2014.</p> <p>Aucun chiffre n'est donné sur les poursuites d'études. L'on apprend que rares sont les étudiants qui ne poursuivent pas leurs études en master, ce qui est très subjectif.</p> <p>Deux graphiques sont fournis, qui montrent une forte orientation vers les concours de l'enseignement primaire et secondaire (une petite moitié des diplômés) et les masters (<i>a priori</i> masters recherches ou autres masters professionnels) pour un petit quart. Sur les chiffres proposés (2009-2011, enquête de 2015), 4 % des étudiants poursuivaient dans le tourisme, ce qui est faible au regard d'un parcours de L3 à part entière. Aucun chiffre n'est donné sur la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle des anciens étudiants dans le domaine de la traduction. En règle générale, le suivi des anciens étudiants pourrait être amélioré.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation n'est pas adossée à un laboratoire et le manque d'enseignants-chercheurs limite l'exposition des étudiants au monde de la recherche. Il est fait état de colloques organisés depuis 2009, mais l'implication d'étudiants de licence avec ce type de manifestation est très ténue. Par ailleurs, il manque a minima un cours d'initiation à la recherche en L3, voire un parcours d'initiation à la recherche sous la forme d'une spécialisation de L3 également.</p> <p>Néanmoins, la formation organise une journée jeunes chercheurs dans laquelle les étudiants de licence sont réellement impliqués. C'est une initiative rare au niveau licence qui a le mérite de faire émerger des vocations par la pratique.</p> <p>Pour autant, globalement, c'est un sérieux défaut de la formation.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'accent est mis d'emblée sur la dimension pré-professionnalisante des options de la licence, qui n'est donc pas uniquement tournée vers l'enseignement.</p> <p>Des unités d'enseignement de découverte sont proposées : formation aux métiers de l'enseignement et parcours professionnel tuteuré dès la L1.</p> <p>La présentation des métiers et du monde de l'entreprise est mise en œuvre de façon très louable. Il existe des modules d'orientation professionnelle dans lesquels l'étudiant est véritablement acteur (production d'un rapport écrit).</p> <p>Dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), la liste des codes ROME (Répertoire opérationnel des métiers et des emplois) n'est pas explicitée : en l'état, la liste n'est d'aucune utilité à un public non averti.</p>

Place des projets et stages	Des stages obligatoires de durée variable ponctuent la formation, de une semaine jusqu'à un mois à l'étranger en L2. Les stages de L1 sont des stages d'observation. Si l'encadrement est bien défini (exigences expliquées lors d'un entretien préalable, semaine banalisée), le dispositif d'évaluation (langue du rapport ? soutenance ?) pourrait être explicité.
Place de l'international	<p>La dimension internationale d'une formation d'études anglophones est évidente. La mobilité est obligatoire au semestre 6 et les étudiants peuvent également envisager une année supplémentaire à l'étranger en tant qu'assistant après la troisième année, ce qui est rare et mérite d'être souligné.</p> <p>Le nombre de partenaires est en augmentation, ce qui témoigne d'une véritable stratégie internationale de la part de l'équipe (32 des 70 conventions actuelles ont été signées depuis 2010).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le département est actif dans l'information des lycéens en amont de la formation (participation à des conférences, journées portes-ouvertes, ouverture d'un cours magistral à des lycéens...).</p> <p>Si l'inscription en L1 semble être de droit pour les bacheliers (le dossier n'est pas clair sur ce point), l'orientation active donne lieu à un entretien individuel. Pour une intégration de la formation au niveau L2 ou L3, l'inscription est sélective (sur dossier et entretien).</p> <p>Les étudiants peuvent changer de parcours à l'issue de la L2.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement se déroule en grande partie sous le régime du contrôle continu, avec une proportion variable d'écrit et d'oral.</p> <p>Des dispositifs d'accueil d'étudiants handicapés sont prévus.</p> <p>Hormis l'utilisation d'une plateforme dédiée pour suivre des cours prodigués par une université américaine (sans précision supplémentaire), l'équipe ne dispense que la formation minimale aux technologies de l'information et de la communication (certification C2i). Elle propose une sensibilisation à la pratique des médias à travers la réalisation d'un reportage vidéo, mais on est là à la marge du numérique. Le dossier déplore une utilisation insuffisante des MOOC tout en indiquant que ce n'est pas forcément la priorité. Une initiation à la recherche documentaire, en L3, pourrait en revanche permettre de mobiliser à la fois la consultation de catalogues en ligne et l'exploitation de logiciels de bibliographie comme Zotero ou d'organisation de notes (Evernote), notamment afin de sensibiliser les étudiants à l'efficacité et à l'organisation dans le processus de recherche.</p> <p>La formation ne propose ni formation continue, ni VAE (validation des acquis de l'expérience).</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le dossier est très complet sur ce point et fait état de capitalisation et de diverses formes de compensation des unités d'enseignement (UE). Par ailleurs, une session de rattrapage est organisée. Les modalités d'évaluation sont classiques : épreuves orales, écrites, contrôle continu en cours et examens finaux.</p> <p>Les jurys sont renforcés notamment par des enseignants d'universités publiques, ce qui garantit la fiabilité des validations d'année.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le dossier ne comporte pas de supplément au diplôme, ni de portefeuille de compétences. Néanmoins, l'équipe pédagogique fait preuve d'une grande disponibilité et le suivi des étudiants est pris très au sérieux, notamment en L1 (tutorat, tests de positionnement).</p> <p>Les étudiants en fin de L2 sont obligés de passer le TOEFL (Test of English as a Foreign Language). Ils peuvent passer une autre certification, mais de façon optionnelle. On peut se demander pourquoi le passage du TOEFL ne vient pas sanctionner la période d'étude dans son ensemble, à savoir en fin de L3, mais l'obligation de passer au moins une certification est un gage appréciable de sérieux de la formation.</p>

<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Aucun chiffre n'est donné sur les poursuites d'études. L'on apprend que rares sont les étudiants qui ne poursuivent pas leurs études en master, ce qui est très subjectif.</p> <p>Deux graphiques sont fournis, qui montrent une forte orientation vers les concours de l'enseignement primaire et secondaire (une petite moitié des diplômés) et les masters (a priori masters recherches ou autres masters pros) pour un petit quart. Sur les chiffres proposés (2009-2011, enquête de 2015), 4 % des étudiants poursuivaient dans le tourisme, ce qui est faible au regard d'un parcours de L3 à part entière. Aucun chiffre n'est donné sur la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle des anciens étudiants dans le domaine de la traduction. En règle générale, le suivi des anciens étudiants pourrait être amélioré.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement formalisé, mais la concertation entre les enseignants permet d'affiner la maquette. L'implication des étudiants dans ce processus n'est pas détaillée, sinon qu'ils sont invités à faire des critiques lors d'un entretien en fin de S6, lesquelles font l'objet d'un compte-rendu détaillé. Il faudrait donc formaliser un conseil de perfectionnement, y associer les représentants étudiants ainsi que des membres extérieurs à la formation.</p> <p>A la fin de chaque semestre, les étudiants remplissent un questionnaire d'évaluation des enseignements. Une synthèse en est faite qui est ensuite utilisée pour apporter des modifications éventuelles.</p>

Observations de l'établissement



ICES

Institut Catholique d'Études Supérieures

**OBSERVATIONS SUR
LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES**

**LICENCE
LANGUES, LITTÉRATURES
ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES**

**VAGUE B
Campagne d'évaluation 2015-2016**

Le 30 Mai 2016

Le Président de l'ICES,
Eric de LABARRE

Eric de Labarre

I – OBSERVATIONS GENERALES SUR LA SYNTHESE ET LES RECOMMANDATIONS

1. Equilibre général de la maquette

Les parcours de spécialisation seront rendus plus présents dans la prochaine offre de formation grâce à l'ajout d'un ou deux cours.

Il est également prévu d'introduire un parcours de spécialité tourné vers la communication et l'interculturalité en L2 et L3 et un cours d'introduction à la recherche en L3.

2. Corps professoral

L'équipe pédagogique est composée de spécialistes de toutes les disciplines. Le département dispose bien d'un enseignant-chercheur en civilisation britannique, mais il s'agit d'un anglais qui vient spécialement de Grande-Bretagne pour assurer ses enseignements. L'équipe compte également un enseignant-chercheur en littérature.

De façon plus large, la présence de nombreux enseignants vacataires est un choix académique délibéré de l'établissement dans le cadre de son projet, cette solution permettant d'assurer une plus grande souplesse, plus de réactivité et un haut niveau d'enseignement par le recours aux spécialistes les plus pointus. Les conclusions du rapport du Haut-Conseil attestent que cela n'affecte pas l'implication de l'ensemble du corps professoral dans la réussite des étudiants.

3. Conseil de perfectionnement

Un conseil pédagogique se réunit annuellement en présence des étudiants, mais il est vrai sans intervenant extérieur. L'établissement prévoit la création d'un conseil de perfectionnement dans le cadre de l'offre de formation 2017-2021.

4. Suivi des étudiants

Malgré l'absence d'un observatoire sur le suivi post-licence et l'intégration professionnelle de nos étudiants sur la période écoulée 2011-2016, les responsables du département sont en mesure de fournir des chiffres précis quant au devenir des étudiants de LCE. L'ICES met en place en 2016 un suivi des poursuites d'études et de l'insertion professionnelle en recourant à un prestataire extérieur.

5. Ouverture culturelle au monde anglo-saxon

Le partenariat avec le Grand R, scène nationale, a été insuffisamment mis en évidence dans l'auto-évaluation. La scène nationale de La Roche-sur-Yon permet aux étudiants de suivre des événements culturels tournés vers le monde anglophone.

II – OBSERVATIONS SUR L'ANALYSE

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Dans le cadre de la préparation de l'offre de formation 2017-2021, les parcours de spécialisation seront renforcés pour leur donner plus de poids au sein de la Licence.</p> <p>Sur le volet recherche, voir infra.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'ICES est membre participant du Schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de La Roche-sur-Yon, déclinaison du schéma régional des Pays de la Loire.</p> <p>Le vivier des PME et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) de Vendée tourné vers l'export est sollicité de façon récurrente afin d'accueillir les étudiants lors de leurs stages annuels. Dans la mesure où ces stages donnent satisfaction de part et d'autre, nous faisons appel tous les ans aux mêmes partenaires. (Journal du Pays Yonnais, entreprise Atlantic, Radio France Bleu, Bénéteau, etc.)</p> <p>Le partenariat avec le Grand R, scène nationale, est fructueux et permet aux étudiants d'assister à des manifestations culturelles (festivals cinématographiques ou de théâtre, soirées thématiques) en lien avec le monde anglophone.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les enseignants chercheurs sont au nombre de cinq (et non trois).</p> <p>Le nombre important d'intervenants extérieurs est en conformité avec le projet d'établissement de l'ICES. Il assure une variété et une richesse de recrutement inégalées. Par ailleurs, le nombre de cours confié à chaque enseignant étant volontairement limité, il est plus aisé de procéder à un remplacement en cas de besoin.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le suivi des étudiants demande des ressources humaines importantes dont l'ICES ne dispose pas pour des raisons budgétaires. L'ICES met en place en 2016 un suivi des poursuites d'études et de l'insertion professionnelle en recourant à un prestataire extérieur.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>La maquette LLCE de l'offre de formation 2017-2021 prévoit un cours d'initiation à la recherche documentaire de façon à familiariser les étudiants avec la consultation de catalogues en ligne et les logiciels de bibliographie et d'organisation de prise de notes.</p> <p>La configuration de l'établissement ne nous permet pas d'avoir un laboratoire par filière mais depuis 2015 l'ICES s'est doté d'un centre de recherche : le CRICES (Centre de recherche de l'ICES) auquel appartiennent les enseignants-chercheurs du département.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Néant</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Comme il se doit pour des étudiants de LLCE, les rapports de stage sont rédigés en anglais et les étudiants soutiennent également dans cette langue.</p>

Place de l'international	Néant
Recrutements, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'inscription en L1 se fait de droit pour tous les bacheliers des filières générales.
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Depuis 2015, certains enseignants de la filière participent, au sein du projet Erasmus-Plus, à l'utilisation du numérique dans les salles de cours. Cette expérimentation, menée au niveau européen, devrait à terme permettre la mise en œuvre d'une pédagogie plus largement tournée vers le numérique.</p> <p>Compte tenu de son caractère relativement récent, l'ICES ne dispose pas à ce jour de département de formation continue. Le projet "ICES HORIZON 2025" prévoit la création de cette voie de formation d'ici à 2020.</p> <p>La VAE est possible, mais elle dépend du recteur d'académie dans le cadre d'une formation sous jury rectoral.</p>
Évaluation des étudiants	Néant
Suivi de l'acquisition des compétences	Le supplément au diplôme demande une logistique assez importante. Il est prévu dans l'offre de formation 2017-2021. Le TOEFL est un prérequis pour intégrer certaines universités britanniques et américaines en L3, les étudiants de LCE le passent donc en L2 avant leur semestre à l'étranger. Dans la mesure où les étudiants partent effectuer leur semestre 6 à l'étranger, il semble difficile de les réunir en fin d'année universitaire pour leur faire passer le même test à nouveau, d'autant plus que chaque université fonctionne selon un calendrier différent. Quel serait par ailleurs l'intérêt de faire passer un test de niveau (qui n'est pas diplômant) à des étudiants ayant déjà validé leur licence d'anglais ?
Suivi des diplômés	<p>Les deux graphiques du dossier d'évaluation font état de chiffres précis sur le devenir des étudiants de LCE. Aucun étudiant n'ayant poursuivi ses études en Master de traduction, ce domaine n'apparaît pas dans le graphique.</p> <p>Voir supra "effectifs et résultats"</p>
Conseil de Perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Les étudiants délégués sont invités une fois par an au conseil pédagogique afin de formuler leurs remarques et observations qui sont discutées et prises en compte par les enseignants et le responsable de la filière. Un conseil de la vie étudiante est prévu à la rentrée 2016-2017 et des représentants de ce conseil siégeront au Conseil d'établissement.</p> <p>Il manque au conseil pédagogique des intervenants extérieurs qui viendraient apporter une contribution éclairante notamment aux enseignements de spécialité et permettraient à ces réunions de devenir de véritables conseils de perfectionnement. L'établissement prévoit la création d'un conseil de perfectionnement.</p>